

Vie @ Champoux

N° 141

Mars - Avril 2023

INFORMATIONS MUNICIPALES

ASSOCIATIONS

HISTOIRE

RURALITÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

Sommaire

Votre commune vous informe

Édito	3
Hier et Aujourd'hui	4-5
Conseil Municipal du 3 janvier 2023	6-7
Centre Communal d'Action Sociale	7-8
Le CCAS vous informe	9-11
C'est arrivé près de chez vous	12
Vie quotidienne - Vie pratique	13-14
Nouvelles du RPI	15-16
Informations Communales	17-19
État civil	20
Les associations annoncent	21
Informations utiles	23
Informations locales	

Pour votre information,

la Mairie sera fermée :

- **le mardi 11 avril 2023.**
Réouverture le jeudi 13 avril dès 13 heures
- **le jeudi 20 avril 2023.**
Réouverture le vendredi dès 8 heures

**Les fermetures de la Mairie et de l'Agence postale
seront également affichées sur le site Internet de la Commune**

<https://www.champeaux77.fr>.

Photo de couverture : © Yves LAGÜES-BAGET

Internet : <https://www.champeaux77.fr>

Courriel : mairie4.champeaux.77@orange.fr

<https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>



Directeur de la publication :

Yves Lagües-Baget

Comité de rédaction :

Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Ghislaine Le Louëdec, Isabelle Marié-Sall, Michel Morchoisne, Lyvia Prouvier.

Superficie : 1305 ha Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux : <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr/>

Du 29 septembre au 2 octobre 2022, notre village a accueilli des élèves en licence d'architecture, de l'école Belleville de Paris et leurs professeurs, dont Mme CROIZIER.

Leur travail a consisté d'une part, à proposer des aménagements du site ATD Quart Monde et d'autre part, à inventer des projets entre la Collégiale, l'école primaire et la mairie.

Ce 12 janvier, ils ont restitué leurs travaux au sein de leur école, sous la forme d'un jury et ont proposé pas moins de 9 projets. Des étudiants très doués, très inventifs, créatifs qui nous ont agréablement surpris par l'originalité et le sérieux de leurs travaux. Une véritable ruche à idées où nous puiserons certainement nos prochains projets ! BRAVO et MERCI POUR CHAMPEAUX !



Les dessins de Joseph



Hier et Aujourd'hui ...

Le CYLINDRE à VAPEUR de COUTANT Jean Raoul Henry (suite et fin)

Un courrier du 10 août 1893, du Préfet de Seine-et-Marne rappelait les conditions suivantes :

Préfecture
 de
 Seine-et-Marne.
 M. Coutant, entrepreneur de travaux publics à Champagny,
 demande l'autorisation de faire circuler sur les routes et chemins
 de la région, un engin à vapeur de poids de 16 tonnes
 environ.
 Sur les rapports et avis de M. le Ingénieur des
 ponts et chaussées,
 l'avis du 30 août 1876 portant règlement
 des appareils à vapeur,
 l'arrêté ministériel du 20 août 1866 concernant la
 circulation des locomotives construites sur les routes et chemins
 départementaux, sur les poids considérables de la
 machine, et est interdit d'en autoriser la circulation sur
 les ponts en charpente et sur les ouvrages qui ne paraissent
 pas présenter une résistance suffisante, que pour prévenir
 tout accident, dans les traverses des rivières et villages et sur
 toute campagne, il est essentiel d'imposer au pétitionnaire
 certaines conditions concernant la marche et la vitesse
 de la machine.
 Article.
 Article 1. M. Coutant, entrepreneur de travaux
 publics à Champagny, est autorisé à faire circuler sur
 les routes et chemins de grande communication dont sont
 le Prieur, un engin à vapeur, système Abelius et
 C^o, sur poids de 16 tonnes environ, à charge de se
 conformer à l'arrêté ministériel du 20 août 1866 et aux
 conditions spéciales suivantes.
 1. La machine sera balisée, en ce qui concerne
 son itinéraire, aux prescriptions du décret du 20 mars
 1876 et de son règlement d'application sur l'arrêté ministériel
 du 20 août 1866 (L. 2. 1864).
 2. La largeur de la machine entre les points les plus

saillants, ne devra pas dépasser 2 m⁵⁰. Les bandes des
 roues devront être à surface lisse sans aucune saignée. La
 charge par essieu ne devra pas dépasser 9 000 k.
 3. La vitesse de marche n'excédera pas 4 m⁵⁰ à l'heure
 elle sera elle réduite à 4 m⁵⁰ dans les traverses des lieux
 habités ou, en cas d'embouchure sur les rivières, sur
 les ponts.
 Le mouvement sera également ralenti en raison
 cette fois que l'approche de la machine, en effrayant
 les chevaux ou autres animaux, pourrait être la cause d'un
 accident ou d'un dommage.
 Le cylindre sera silencieux pendant la marche.
 Le pétitionnaire sera responsable des cas, résultant des
 avaries, dégradations et accidents qui pourraient résulter
 du fait du passage de l'engin sur les rivières publiques.
 Article 2. La circulation de l'engin est autorisée
 sur les ponts en charpente et sur les ouvrages qui ne
 paraissent pas présenter une résistance suffisante, savoir
 les ponts de Fontaine-le-Vert, de Charraillot,
 de St-André sur la Seine au passage des chemins de
 grande communication nos 116, 117 et 118 ; le pont de
 St-Amand sur le Yser (embouchement du chemin de fer)
 le pont au diable sur le Yser (chemin nos 30) le pont
 de Fontaine-le-Vert sur le Ruisseau de Fontaine-le-Vert.
 Article 3. Le pétitionnaire complétera son itinéraire
 de machine en dehors de l'arrondissement de Melun
 et devra se pourvoir d'une nouvelle autorisation.
 Article 4. En ce qui concerne la circulation sur
 les chemins vicinaux ordinaires le pétitionnaire devra se
 pourvoir devant les conseils des communes intéressées.
 Article 5. Les droits des tiers sont réservés.
 M. l'Ingénieur en chef du département est chargé
 de la réunion des projets et de leur dépôt.

au pétitionnaire par les soins de M. le Maire de
 Champagny.
 A Melun le 10 août 1893.
 Pour le Préfet
 Le Conseil de préfecture délégué
 Signé : Bresson
 Pour copie conforme.
 Le Préfet délégué
 Signé : Bresson

Succinctement, je transcris les éléments importants du courrier ci-avant :

Un cylindre à vapeur « AVELING et PORTER » du poids de 16 tonnes environ.

Il est prudent d'en interdire la circulation sur les ponts en charpente.

La largeur de la machine, entre les parties les plus saillantes, ne devra pas dépasser 2,50 m. Les bandages des roues devront être à surfaces lisses sans aucune saillie.

La vitesse de marche n'excédera pas 8 K à l'heure, elle devra être réduite à 4 K dans la traversée des lieux habités.

Le mouvement devra être également ralenti ou même arrêté toutes les fois que l'approche de la machine, en effrayant les chevaux ou autres animaux, pourrait être la cause de désordre ou occasionner des accidents.

Le cylindre sera éclairé pendant la nuit.

La circulation du cylindre est interdite sur les ponts de Fontaine-le-Port, de Chartrettes, de Sainte Assise, sur la Seine, de Varennes sur l'Yères, pont du Diable sur l'Yères, de Fontenailles, sur le Rû de Fontenailles.

GUILLÉ Ferdinand André

Né le : 30.11.1871 (à 19 h) (sur l'Avenue de Saint-Dominique) à Montargis (45)

Fils de **Zéphirin, maçon et CARRÉ Marie Madeleine, demeurant à Retal, un hameau de Liverdy-en-Brie**

Décédé le : 20.09.1950 à Bombon

Marié le : 29.05.1897, avec **BOURBONNEUX Marie Louise**, à Liverdy-en-Brie (Sans contrat de mariage)

(Elle : née le 29.06.1876 (à 7 h) à Andrezel

Fille de **Albert Laurent, charron et DÉSENFANTS Louise, couturière, à Liverdy-en-Brie**

Profession : sans (1902)

Suivant un jugement au Tribunal Civil de Melun, un divorce le 10.11.1905, transcrit le 15.05.1906 à Liverdy-en-Brie

(Aux torts et griefs de la femme. On confie au père la garde des deux enfants **&** et **£**)

Remarié le : 10.05.1906, avec **LAURET Irma Pauline Jeanne**, à Chatillon-la-Borde (Sans contrat de mariage)

(Elle : née le 28.08.1882 (à 17 h) à Melun

Fille de **Charles Arthur, jardinier, demeurant à Melun, rue Saint-Liesne n° 34, célibataire et DEVOUCOUX Jeanne, couturière, célibataire, née à Corancy (58), rue Saint-Liesne n° 34.**

Profession : cantonnier à Liverdy-en-Brie (05.1897) cantonnier-chef à Champeaux (77) (10.1899, 1907)

Demeuraient à Champeaux, sur la rue de Melun (1906), sur la rue de l'Église (1911), sur la rue des Tilleuls (1926, 1931 et 1936)

Signalement : Cheveux et sourcils bruns, yeux châtain, front ordinaire, nez long, bouche moyenne, menton à fossette, visage ovale

Taille : 1,61 m

Enfants : (du 1^{er} mariage)

Lucienne Pauline née le 11.12.1897 (à 13 h) à Liverdy-en-Brie (**&**)

Mariée le 22.09.1923, avec BARDIN Auguste, à Liverdy-en-Brie

(Lui : né le 08.12.1897 (à 10 h) à Chaumes

Fils de Maximilien et VERRIER Élisabeth Augustine)

Yvonne Joséphine née le 06.03.1900 (à 12 h) à Liverdy-en-Brie (**£**)

Mariée le 24.06.1920, avec GALLOT Urbain, à Champigny-sur-Marne (94)

(Lui : né le 28.07.1893 (à 22 h) à Coubert

Fils de Louis et ASTIER Marguerite)

Décédée le 29.03.1986 à Melun

Albert-Lucien né le 14.05.1902 (à 17 h) à Champeaux

Décédé le 08.12.1902 (à 3 h) à Champeaux

Marcel Lucien né le 04.08.1904 (à 21 h) à Champeaux (jumeau)

Décédé le 24.08.1904 (à 22 h) à Champeaux

André Albert né le 04.08.1904 (à 21 h 03') à Champeaux (jumeau)

Décédé le 18.08.1904 (à 2 h) à Champeaux

Enfant : (du 2^{ème} mariage)

Georgette Madeleine née le 08.08.1907 à Liverdy-en-Brie

Mariée le 24.05.1932, avec FERRY Marcel Jean, à Champeaux

Michel MORCHOISNE

Sources :

Les relevés systématiques des registres d'état civil de Champeaux, par l'auteur.

Les archives départementales de Seine-et-Marne et du Loiret.

Les archives communales de Champeaux.

Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

Extrait du Conseil Municipal du mardi 3 janvier 2023

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MME PRUD'HOMME, M. FOURNIER, MME ADAMSKI, M. NORIS, MMES PASTOR et LE LOUËDEC.

Absente excusée et représentée : MME BILLAULT a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET.

Absentes excusées : MMES DEWANCKER et PITKIAYE.

Secrétaire de séance : M. VINCENT.

M. le Maire ouvre la séance et présente ses vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Travaux école primaire et ancienne mairie – Demande de subvention dans le cadre de la DETR – Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention de maitrise d'œuvre

Les travaux concernent la réhabilitation de l'école primaire et de l'ancienne mairie. Une étude avait été faite par notre architecte en 2021 pour un programme d'isolation thermique par l'intérieur, ce qui retirait beaucoup de surface dans les pièces. Il a donc été proposé une isolation thermique par l'extérieur. Une étude en ce sens avait été réalisée et un dossier de déclaration préalable de travaux avait été déposé aux Bâtiments de France, dossier refusé compte tenu du secteur, face à la Collégiale, et du cachet que représente l'ancienne mairie. L'Architecte des Bâtiments de France a demandé de refaire la façade (corniches, fronton...) à l'identique. Un nouveau devis a été établi. M. le Maire présente un comparatif entre l'isolation thermique intérieure et l'isolation thermique extérieure :

	2021		2022	
Gros œuvre et isolation	112 115,00	Isolation thermique intérieure	232 385,00	Isolation thermique extérieure + reprise façade à l'identique
Couverture	104 310,00		107 310,00	
Menuiserie	37 480,00		67 680,00	Véranda
Électricité	38 115,00		6 790,00	
Plomberie	52 630,00	2 PAC	45 730,00	2 PAC
Peinture	23 800,00		6 300,00	
TOTAL TRAVAUX	368 450,00		466 195,00	
<i>Honoraires</i>	<i>55 267,50</i>		<i>69 929,25</i>	
<i>Augm. Coûts</i>	<i>24 000,00</i>	<i>2 x 3 %</i>	<i>55 943,40</i>	<i>2 x 6 %</i>
TOTAL HT	447 717,50		592 067,65	

Il est proposé d'autoriser M. le Maire à demander la subvention DETR. Il convient d'accepter le plan de financement suivant :

Montant des travaux H.T.		592 067,65
DETR	80 %	473 654,12
Autofinancement sur fonds propres	20 %	118 413,53

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✚ **APPROUVE** le projet d'investissement.

QUESTIONS DIVERSESTravaux de la Collégiale

M. le Maire informe le Conseil que, concernant les travaux de la Collégiale, une première réunion de chantier se tiendra le mardi 17 janvier 2023. Les travaux devraient durer 6 à 8 mois.

*Le Conseil Municipal n'ayant plus de question à poser,
la parole est donnée au public qui n'a pas de question.
La séance est close à 19 h 00.*

Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU LUNDI 23 JANVIER 2023

Présents : MMES PROUVIER, DEWANCKER, ADAMSKI, LE LOUËDEC, LÉVÊQUE, MARIÉ-SALL, VINCENT, MM. LAGÜES-BAGET, HOLVOET.

Absentes excusées : MMES RIVIÈRE, THOMAS.

Secrétaire de séance : MME PROUVIER.



APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 22 novembre 2022

Le compte rendu de la séance du 22 novembre 2022 est approuvé à l'**unanimité**.

TITRES À ÉMETTRE POUR LES BAUX DU CCAS – ANNÉE 2022

Les titres à émettre pour les locations à terme échu soit du 30 septembre 2021 au 1^{er} octobre 2022, calculées selon l'indice 2022 : 110,26 et la part des taxes agricoles et foncières 2022 revenant aux locataires sont les suivants :

M. Frédéric POISSON		
La Saule Courgemont ZL n° 21/22	Total	576,18 €
La Butte des Prés Hauts ZL n° 5	Total	623,88 €
M. Pascal BECARD		
Les Ormeaux ZM n° 39	Total	154,10 €
M. Stéphane PRIEUR		
Rouvray C n° 131	Total	46,45 €
Mme Hortense PRIEUR SOLVET		
Rouvray C n° 89, 90, 137	Total	137,76 €
Ferme de la Communauté		
La Haute Borne ZN n° 74	Total	2 201,90 €

Ces recettes seront imputées au compte 70883 « Locations diverses, autres qu'immeubles ».

Le titre à émettre pour la location de Droits de Chasse à terme échu, soit du 30 septembre 2021 au 1^{er} octobre 2022, calculé selon l'indice 2022 : 110,26 est le suivant :

Société de Chasse de CHAMPEAUX **Total location : 442,39 €.**

Cette recette sera imputée sur le compte 7035 « Droits de chasse ».

Adoptée à l'unanimité.

ATTRIBUTIONS NOMINATIVES DE L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE ET D'AIDE À LA CANTINE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Mme PROUVIER présente les cinq demandes d'allocation de rentrée scolaire et d'aide à la cantine parvenues au CCAS avant le 31 décembre 2022, date limite de dépôt des demandes.

Elle précise que des courriers de rappels ont été adressés aux familles du RPI domiciliées sur Champeaux.

Le Conseil d'Administration décide, **à l'unanimité**, d'attribuer les allocations de rentrée scolaire et de cantine à ces familles selon les modalités précisées ci-dessus. L'allocation de rentrée scolaire sera versée sans délai. L'allocation de cantine sera versée en fin de trimestre sur présentation du ou des récépissés de l'établissement scolaire indiquant le nombre et le prix des repas payés par la famille au cours du trimestre. Cette aide sera diminuée au cas où la famille percevrait une bourse d'études. Ces dépenses seront imputées au compte 65134 « Aides ». Pour les internes, seul le repas du midi est pris en compte par le CCAS.

ATTRIBUTIONS NOMINATIVES DE L'ALLOCATION « SOLIDARITÉ ÉNERGIE » POUR L'ANNÉE 2022

Mme PROUVIER présente au Conseil d'Administration les trois demandes reçues avant le 31 décembre 2022, date limite de dépôt des demandes. Elle précise qu'un courrier de rappel a été adressé aux bénéficiaires de cette aide l'an passé, en novembre 2022.

Les demandes étudiées répondent aux critères définis par la délibération n° 17/05/2022-17, intitulée « Reconduction et modification de l'allocation « Solidarité-Énergie » prise le 17 mai 2022.

Mme PROUVIER informe également le Conseil qu'une demande a fait l'objet d'un rejet car les revenus dépassaient le barème des ressources défini.

Le CCAS décide **à l'unanimité** d'accorder les aides « Solidarité-Énergie » pour l'année 2022 à ces trois ménages.

Ces allocations facultatives seront versées sans délai aux bénéficiaires.

Ces dépenses seront imputées au compte 65134 « Aides ».

POINT SUR LES ATELIERS DU PRIF

- Ateliers « Bien dans son assiette » et Atelier Numérique :

Pour l'atelier « Bien dans son assiette »

Mme PROUVIER présente succinctement cet atelier financé par le PRIF et opéré par BENENOS NUTRITION en 5 séances dont la dernière consiste à partager un repas préparé en commun et qui nécessite l'utilisation d'une cuisine.

Inclusion numérique :

Le PRIF ne fait plus apparaître ces ateliers dans son programme de prévention.

Mme PROUVIER reprendra contact avec le PRIF pour plus d'informations.

Quant à DELTA 7 Pôle numérique, l'ensemble des ateliers proposés se déroulent en distanciel.

QUESTIONS DIVERSES

1. Liste des demandeurs d'emploi

Nombre de demandeurs : **33** / Hommes : **18** / Femmes : **15** / Indemnisables : **25** / Non indemnisables : **8**.

Mme PROUVIER fait remarquer que le nombre de demandeurs d'emploi est en légère hausse par rapport au mois de décembre 2021 (26 demandeurs d'emploi).

2. La permanence administrative

La permanence administrative, débutée depuis le 13 septembre dernier, se poursuit. Une ou deux personnes sont reçues chaque semaine.

3. Bilan du banquet des Anciens

Mme LÉVÊQUE, Mme PROUVIER et M. LAGÜES-BAGET ont fait le bilan suite au banquet des Anciens qui s'est déroulé le 4 décembre dernier.

M. LAGÜES-BAGET souligne une fois de plus la bonne ambiance et la bonne humeur qui ont régné tout au long du repas et des expressions de satisfaction qu'il a reçues lors des échanges avec les différentes tables tout au long du banquet.

Toutes les remarques relevées seront prises en compte pour améliorer encore ce temps festif de fin d'année. La réservation de la salle des fêtes est déjà programmée pour **le dimanche 3 décembre 2023**.

Mme PROUVIER remercie les membres du CCAS qui se sont mobilisés pour réaliser la campagne de communication autour de l'évènement (réalisation des menus, création, mise sous enveloppe et distribution des invitations, préparation et rangement de la salle).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 15.

Chèque permis de conduire pour les jeunes Franciliens

La Région Île-de-France finance jusqu'à 1.300 euros le permis B des Franciliens de 18 à 25 ans en formation ou en recherche d'emploi. Lancée en mars 2021, cette aide présente une nouveauté de taille depuis septembre 2022 : les bénéficiaires n'ont plus à avancer d'argent, les auto-écoles étant payées directement. Plus d'informations sur le site <https://www.iledefrance.fr/cheque-permis-de-conduire-pour-les-jeunes-en-insertion> ou par mail permis@iledefrance.fr.

1300€
POUR PASSER SON PERMIS

La Région Île-de-France finance jusqu'à 1 300 euros le permis B des Franciliens de 18 à 25 ans en insertion professionnelle. En savoir plus sur iledefrance.fr/permis

PETITE ENFANCE

Le CCAS vous informe

GUICHET UNiQUE
PETITE ENFANCE

MONENFANT.FR

Trouvez le mode de garde adapté pour **VOUS ET VOS ENFANTS !**

[briedesrivieresetchateaux.fr](https://www.briedesrivieresetchateaux.fr)

BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GUICHET UNiQUE
PETITE ENFANCE

MONENFANT.FR

C'EST QUOI ?
Un service intercommunal **GRATUIT** qui regroupe des informations concernant les différents modes d'accueil des jeunes enfants de moins de 6 ans.

POUR QUI ?
Il est destiné à toutes les familles à la recherche d'un.e assistant.e maternel.le, d'une crèche, d'un multi-accueil, d'une micro-crèche, ...

COMMENT ÇA MARCHE ?
C'est simple ! Rendez-vous sur le site monenfant.fr dans la rubrique « Une question sur les modes d'accueil » ! Remplissez le formulaire « Demande d'informations sur les modes d'accueil », vous recevrez un accusé de traitement par courriel puis un agent du Guichet Unique vous contactera pour vous proposer un rendez-vous.

Renseignements au 01 60 66 65 69

La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux en partenariat avec la CAF vous aide à trouver le mode de garde le mieux adapté pour vous et vos enfants.

Le
RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ITINÉRANT PROPOSE...

AUX PARENTS

- ✓ le **GUICHET UNIQUE** pour trouver un mode d'accueil,
- ✓ la mise à disposition de la **LISTE DES ASSISTANTS MATERNELS** du territoire,
- ✓ une information sur les **DÉMARCHES ADMINISTRATIVES** à accomplir,
- ✓ un **SOUTIEN** à la fonction d'employeur,
- ✓ des **RENCONTRES** avec les professionnels lors de temps festifs ou de réflexion.

AUX ASSISTANTS MATERNELS

- ✓ des **TEMPS DE RENCONTRE** et d'échange entre professionnels, avec les enfants accueillis, pour rompre l'isolement, faire connaissance, échanger,
- ✓ une information sur la **RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL**,
- ✓ un **SOUTIEN** à la fonction de salarié,
- ✓ des **ANIMATIONS**, des réunions thématiques,
- ✓ une **DOCUMENTATION VARIÉE**, un prêt d'ouvrages.



Le Relais d'Assistants Maternels Itinérant propose à toute personne souhaitant accueillir des enfants à son domicile

- une information sur la profession d'assistant maternel,
- une information sur les démarches liées à l'agrément.

Jeunes entrepreneurs

Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise sur le territoire ? Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne :

- ▶ Vous conseille et vous oriente selon votre projet
- ▶ Peut vous accorder un prêt d'honneur : prêt à la personne, sans intérêt et sans garantie !
- ▶ Vous accompagne par un suivi technique, une mise en réseau, une mise en lumière et, éventuellement, par le parrainage.

🏠 Le réseau Initiative France vous accompagne dans cette aventure (<https://www.initiative-mvs-sud77.fr/>) !



**Donnez-vous
9 chances sur 10
de réussir !**

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE





Ma ComCom Ma Santé

Une complémentaire santé collective & négociée

L'association Actiom, négociée auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles, des contrats collectifs à adhésion facultative. Le but est d'obtenir des tarifs négociés et mutualisés au niveau national pour vous faire bénéficier d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel.

Une solution adaptée à vos besoins

Avec des offres actifs, des offres seniors et jusqu'à 11 niveaux de garanties, nous trouvons la solution qui convient à vos besoins et à votre budget.

L'accompagnement & Le conseil

Parce que bien choisir sa mutuelle peut prendre du temps, vous bénéficiez du conseil personnalisé de nos conseillers et de votre référent local pour vous accompagner dans votre démarche (analyse du contrat, conseils, calculs et comparatifs, adhésion, résiliation...).

L'accompagnement ACS

L'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS), est une aide de l'Etat qui vous permet de bénéficier d'une réduction sur le coût de votre complémentaire santé (selon vos revenus). Nous vous accompagnons, avec votre CCAS, dans votre démarche de demande d'aide ACS.

La défense de vos intérêts

Parce que l'union fait la force, l'association Actiom représente et défend l'intérêt de tous ses adhérents face aux mutuelles et compagnies d'assurance. Notre objectif est d'être en perpétuelle recherche d'amélioration de conditions (garanties, tarifs, avantages, partenaires...).



Ma ComCom Ma Santé

La solution santé mutualisée

Favoriser le retour à l'accès aux soins & Économiser sur vos cotisations mensuelles

Ma ComCom Ma Santé s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel.

? Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier de Ma ComCom Ma Santé, il faut :

- Habiter la **Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux** (*résidence principale ou secondaire*).
- Ou **être salarié, commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral** installé dans la communauté.
- Ou **être employé territorial ou agent municipal** au sein de la communauté ou de ses communes membres.
- Être membre de l'association Actiom
(Cotisation annuelle de 12€)

! Votre ComCom au coeur de l'action

Parce que **votre commune se préoccupe de vos difficultés d'accès aux soins de santé**, elle a signé une convention de partenariat avec l'association Actiom. Cela vous permet :

- de rencontrer votre référent local lors de permanences pour être conseillé et accompagné dans toutes vos démarches
- de bénéficier des outils et des services Ma ComCom Ma Santé (*conseillers spécialisés par téléphone, tarifificateur en ligne, réunions d'informations publiques, permanences locales...*)

Le n° dédié

► **05 64 10 00 48**

Service conseils & Prise de RDV
(Prix d'un appel local)

Ma ComCom Ma Santé

La solution santé mutualisée



Informations auprès des cinq permanences mentionnées ci-dessous ou sur **macommunesasante.org**

Ce dispositif concerne l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux qui peuvent prendre RDV dans l'une des communes à leur convenance.

► **CCBRC**
01 60 66 67 10

► **Machault**
01 64 23 85 76

► **Crisenoy**
01 64 38 83 22

Prise de RDV
(Prix d'un appel local)

► **Coubert**

01 64 06 71 20

► **Grisy-Suisnes**

01 64 05 90 03



ACTION

Association loi 1901

<https://www.briedesriveresetchateaux.fr/a-la-une/une-mutuelle-pour-tous/>

Vie quotidienne - Vie pratique

☺ CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour le début 2023

- 1^{er} avril** : Stage Danse de salon du CAL
- 2 avril** : Concert de musique du CAL
- 8 mai** : Commémoration Armistice 1945
- 13 mai** : Vide-greniers du CAL
- 18 mai** (Ascension) : Repas/Thé dansant de l'ACC
- 20 mai** : Soirée stand up, Champoplanches de la CA
- Juin** : Repas des voisins

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur le site Internet de la mairie <https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/>.



CAL : Stage Danse de salon

Champeaux Animations Loisirs vous propose, si les conditions sanitaires le permettent, le samedi **1^{er} avril 20 h 30** à la Campélienne, un stage au rythme des Tangos, Pasos, Valses, Chachas, Boléros, Rocks, danses en ligne (Madison) et autres danses qui rythmeront votre soirée.

Nous vous invitons à la danse pour perfectionner vos pas. Découvrez, Enrichissez, Approfondissez ... votre danse. Réservation auprès de Isabelle LE GUELLAUD : 06 80 12 26 68 et isabelle.le-guellaud@orange.fr. Plus d'informations dans le tract joint à ce numéro.

Commémoration Armistice 1945

Lundi 8 mai : Commémoration de l'Armistice 1945 qui devrait se dérouler comme suit : 11 h 15 Monument aux morts de Champeaux - 11 h 30 Monument aux morts de Saint-Méry - 11 h 45 Pot Salle polyvalente de Saint-Méry.



La brocante/vidé-greniers du CAL

Samedi 13 mai, le CAL organise sa brocante/vidé-greniers, place du Marché et rue Raoul Coutant, à Champeaux.

Réservation au 06 81 80 44 01 ou cal.77@wanadoo.fr. Informations sur site <http://cal-77.pagesperso-orange.fr>.



Repas-Thé dansant à thème de l'ACC

L'Association Caritative Campélienne vous donne rendez-vous le **Jedi de l'Ascension (18 mai)** pour son Repas/Thé dansant à thème. Le repas sera préparé, cette année, en concertation avec notre traiteur habituel Ô POËLON (de Mormant). Ensuite, place à la danse avec le DUO SAPHIR et son accordéoniste MICHEL,

jusqu'aux alentours de 19.30. Nous vous rappelons que l'ACC a encore prévu, pour cette année 2023, d'organiser 7 manifestations. Si le cœur vous en dit, vous pouvez nous rejoindre sur l'une - ou plusieurs - de celles-ci, vous avez un vaste choix et, surtout, c'est pour une bonne action ! (Voir tract joint).



CHAMPOPLANCHES

DÈS MAINTENANT, RÉSERVEZ VOTRE APRÈS-MIDI DU 20 MAI 2023.

Le **samedi 20 mai 2023**, Campélienne. Animations est heureuse de vous proposer un après-midi dédié aux arts de la scène, notamment à des formes modernes et dérivées du théâtre.

Cette première édition du Champoplanches débutera à 14 heures par une représentation sous format podcast, durant lequel un humoriste sera interviewé pour y présenter son parcours et bien d'autres choses. En parallèle, une initiation à l'improvisation théâtrale sera proposée au public avec un accompagnement de la troupe « Les Scénateurs de Melun »

Suivront 13 stand-uppers qui proposeront des mini sketches lors d'un concours : le trône de paille. Le public sera amené à voter pour ses trois artistes « coup de cœur » et ainsi leur permettre de rejouer plus tard dans la journée lors de scènes plus longues.

Simultanément, la talentueuse Lucie GLINEL viendra narrer de belles histoires aux plus petits.

Ensuite, le public assistera à un match d'improvisation théâtrale entre « Les Scénateurs » et la team TROCKETTE venue de Paris. Le public départagera les équipes en jetant des chaussons (très mous évidemment) sur l'équipe qu'il jugera la moins hilarante.

Pour finir en beauté, Adrien La Brocante, initiateur du Champoplanches et célèbre stand-upper seine-et-marnais, ainsi que François Guédon, nantais, déjà vu au fameux festival d'humour de Montreux, présenteront un spectacle qui mêle improvisation, stand-up et théâtre de boulevard.

Enfin, les plus noctambules pourront assister au « roast » du festival à partir de 23 heures : Les artistes et les bénévoles seront invités à s'échanger des « vanes » méchantes et cruelles pour notre plus grand plaisir.

Sur place, une restauration et une buvette seront à votre disposition.

LE PLUS : Tout au long du Champoplanches, une exposition d'œuvres d'artistes locaux sera visible.

Pour plus d'informations rendez-vous sur la page Facebook de Campélienne. Animations.

Repas des voisins

Après la joie de se retrouver en juin 2022, voilà que se profile le Repas des voisins 2023, que beaucoup de Campéliens ont tant de hâte à retrouver ! Alors, pourquoi ne pas reprendre cette bonne habitude ? Par exemple, la rue du Pré du Pain le prévoit dès le **samedi 10 juin**, où la table sera installée sur la

placette en herbe (tondue) et les voisins participant, après concertation avec les autres voisins, apporteront leurs paniers de victuailles, afin de partager un agréable moment et surtout de faire plus ample connaissance avec les nouveaux arrivants (ils sont nombreux, car cela bouge aussi !). Dans chaque quartier de Champeaux, il semble possible - et important - d'organiser ce genre de rapprochement, cela crée des liens !

☺ ANNONCES

PETITS RAPPELS DE BON SENS ET DE CIVISME...

On dit souvent que la liberté des uns, etc. Alors pourquoi embêter ses voisins en les enfumant avec ses mauvaises herbes - ce que, nous rappelons est totalement interdit par arrêté préfectoral - ou son barbecue ou le rendant sourd avec sa tondeuse ? Il est simple de se demander les uns les autres si cela ne gêne pas. Après tout, c'est peut-être l'occasion de tondre chez tout le monde d'un coup plutôt que de le faire à tour de rôle ou de partager le barbecue entre voisins (ou de ranger son linge et de fermer ses fenêtres).

Un arrêté préfectoral, déjà ancien mais toujours en vigueur, fait un rappel sur les « Nuisances sonores » : Gros travaux domestiques (tronçonneuse, perceuse...) et tonte sont autorisés 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h les jours ouvrés ; de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h le samedi ; de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

Micro-crèche « LES 2 COURTES ÉCHELLES »

9, rue Ste-Fare à Champeaux
Tél. : 06 88 52 64 04 et contact@partenaire-parents.com
Site Internet : www.partenaire-parents.com
Elle accueille tous les enfants de la région.

Assistante maternelle agréée

Mme Béatrice CHABRAT, résidant à Andrezel :
Assistance maternelle agréée cherche enfants à garder à la journée. Renseignement : 01 64 06 10 71.

LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

PAP RENOV' COUVERTURE

M. Cédric PAPILLON
17, rue de la Ferronnerie à Champeaux
Tél. 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

Les Jardins de Marjolaine - Entrepreneur de jardin

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agréé Services à la Personne) : 161, rue du Pourtour des Fossés.
Tél. : 01 64 38 71 01.

E-mail : devis@lesjardinsdemarjolaine.com

Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

Annonce : Recherche un local à louer, type garage/box sur la commune, afin de pouvoir stocker du petit matériel type remorque, échelles, etc.

DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : david.maute@sfr.fr

26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.

Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00

MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.

Tél. : 01 60 66 95 37.

MASSAGES BIEN-ÊTRE

Katia GUERINET : tél. 06 12 77 49 69

<https://katiaguerinet-massages.com>

Instagram : katiaguerinet-massages

MESSES OU CÉLÉBRATIONS DU GROUPE PAROISSIAL

Andrezel/Champeaux/Saint-Méry
Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju

Mars 2023 :

Dimanche 5 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Samedi 11 : 18 h 30 Messe pour les familles et les enfants du Caté à l'église de Mormant.

Dimanche 12 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.

Dimanches 12 - 19 - 26 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Vendredis 4 - 10 - 17 - 24 - 31 : 17 h Chemin de la Croix à l'église de Mormant

Avril 2023 :

Dimanche 2 : Dimanche des « Rameaux et de la Passion du Seigneur »

- 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.

- 11 h Messe à l'église de Mormant.

Jeudi 6 : Jeudi Saint : Messe en mémoire de « La Cène du Seigneur » : 20 h Messe à l'église de Mormant

Vendredi 7 : Vendredi Saint : « La passion du Seigneur »

- 15 h Chemin de la Croix église de Mormant

- 20 h Office de la Croix à l'église de Mormant

Samedi 8 : Veillée pascale

- 21 h Messe à l'église de La Chapelle Gauthier.

Dimanche 9 : Dimanche de Pâques « La Résurrection du Seigneur » : 11 h Messe à la l'église de Mormant.

Dimanches 16 - 23 - 30 : 11h Messe à l'église de Mormant.

Vous pouvez aussi participer aux Messes de semaine célébrées : tous les mardis et jeudis à 9 h, et, tous les mercredis et vendredis à 18h, dans l'église de Mormant.

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de l'église et sur le mur de la salle paroissiale. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.

Nouvelles du RPI

C'est une bien mauvaise nouvelle que nous venons d'apprendre avec la suppression annoncée d'une classe en élémentaire pour la rentrée prochaine.

Bien que cette décision ne soit pas définitive, il y a peu de chance que l'Éducation nationale revienne sur sa décision.

Néanmoins, il nous appartient de tout mettre en œuvre pour tenter de maintenir notre classe. Merci de signaler l'arrivée de nouveaux habitants et d'inscrire dès que possible vos enfants pour la rentrée prochaine, notamment en petite section de maternelle.

Pour l'année 2022, le budget réalisé de fonctionnement s'est élevé à 376.655 € et celui d'investissement à 30.419 € soit un total de 406.074 €. La participation des communes a été de 360.000 € et celle des familles (participation aux activités périscolaires : cantine, garderies et études) à 57.113 €.

Cette année 2023, sous réserve de l'obtention des subventions afférentes, nous réaliserons des travaux de peinture et de mise aux normes dans les locaux de la restauration scolaire. Nous diligenterons une étude pour le changement du mode de chauffage de la maternelle (actuellement au gaz) et engagerons un programme de renouvellement du mobilier des classes.

Nous prévoyons également d'augmenter de 5 € par élève et par an le montant des fournitures scolaires (soit 50 € contre 45 €) et financerons à hauteur de 7.000 € les sorties scolaires.

Enfin, je me permets de rappeler aux parents d'élèves que toute question concernant le fonctionnement des services périscolaires doit être EXCLUSIVEMENT adressée au Président du RPI, seul habilité à y répondre..

Jean-Pierre HOLVOET
Président du SIRP ACSM



INFORMATION DU SIRP

ATELIERS GARDERIE

A l'initiative des agents, plusieurs ateliers sont mis en place durant les heures de garderie du soir. Ils ont un thème différent en fonction des périodes de l'année et en lien avec les différentes fêtes :

- Septembre - Octobre : Halloween
- Novembre - Décembre : Noël
- Janvier - Février : Carnaval
- Mars - Avril : Pâques
- Mai - Juin : fêtes des parents

SIRP
Rue du Cloître
77720 Champeaux

Tél :
01 60 66 96 47

Mails
secretariat@sirpacsm.fr
president@sirpacsm.fr

Site :
www.sirpacsm.fr



C'est arrivé près de chez vous



Week-end Pin's-Fèves et Collections

Les 28 et 29 janvier, l'association Champeaux Animations Loisirs proposait à La Campélienne deux salons : l'un consacré aux Pin's et Fèves, le samedi, et l'autre aux Collections, le dimanche. Ce week-end a accueilli près de cinquante exposants, venus de toutes les régions de France, pour le plaisir des centaines de philopinistes, de fabo-philés et collectionneurs qui ont pu apprécier les millions de pin's, fèves et objets présentés. Le 20^e week-end Pin's-Fèves et Multicollections est déjà planifié pour les 27 et 28 janvier 2024. Réservez votre place : <https://cal-77.pagesperso-orange.fr> et cal.77@wanadoo.fr



Informations Communales

MARCHÉ DE NOËL DU 9 DÉCEMBRE

Beaucoup, beaucoup, beaucoup de visiteurs au Marché de Noël ce vendredi soir ! Les écoles de notre RPI ont, une fois de plus, démontré leur créativité en présentant les œuvres des élèves. De la petite section au CM2, à déguster ou à admirer, un florilège de qualité ! Gâteaux, crêpes, chocolat, vin chaud et autres délices étaient proposés par La Récré !

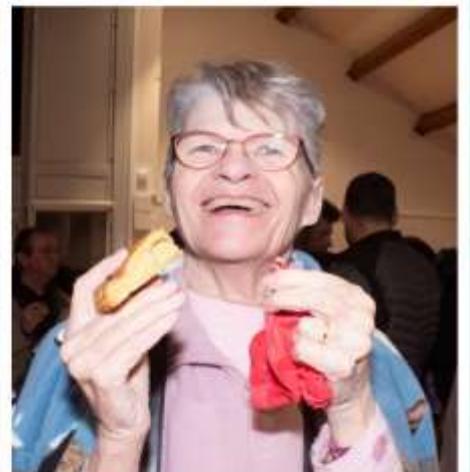
Cette fin d'après-midi s'est poursuivie par un concert de l'école de musique du CAL, à la Collégiale, et qui affichait presque complet.

C'est à 19 h 00, tout en haut d'un parvis plein à craquer, que le Père Noël est descendu de la Collégiale, précédé par deux lutins ! Clou du spectacle qui a émerveillé petits et grands !

Pour cette soirée inoubliable : merci à nos enseignants et aux ATSEM. Merci à nos associations : La Récré des 3 Villages, Champeaux Animations Loisirs, La Campélienne Animations. Et merci à l'Etoile Sportive de Dammarie les Lys pour avoir prêté main forte au Père Noël !



Les vœux de la municipalité se sont déroulés ce samedi 14 Janvier devant près de 120 personnes. L'occasion de faire le point sur les réalisations faites depuis 2020 et les projets à venir. L'occasion aussi de remercier nos entreprises locales, nos commerçants, nos associations, les personnels, les élus et tous ceux qui font CHAMPEAUX. Sont intervenus M. Christian POTEAU Président de la CCBRC, Mme Julie GARNIER conseillère régionale et M. François DEYSSON Président de l'association des Maires Ruraux de Seine et Marne. La cérémonie s'est prolongée par un moment festif autour d'une délicieuse et très appréciée galette, préparée par notre boulanger, accompagnée d'un cidre local.



RECRUTEMENT DE MEDECINS

**Doc t'es où
T'ES LÀ***



**OUVERTURE
D'UNE MAISON
MÉDICALE**

Bâtiment Marguerite
L'enseignement Supérieur
& Champeaux

WWW.CHAMPEAUX77.FR
CHAMPEAUXLIENS@GMAIL.COM
01 60 66 91 88



A mis lecteurs, vous qui lisez cette publication, votre participation est indispensable !

Parlez-en autour de vous ! Toute aide est la bienvenue !

La maison de santé à CHAMPEAUX, c'est bientôt ! Nous recherchons des médecins qui rejoindront une équipe dynamique composée d'un médecin généraliste, d'une kiné, deux infirmières libérales, d'une ostéopathe et d'un pharmacien.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Site Internet de la commune : champeaux77.fr
 Adresse mail : champeauxliens@gmail.com
 Téléphone : 0160669188

UN NOUVEAU JEU

VIENT COMPLÉTER L'AIRE DE JEUX !

Merci à nos services techniques et particulièrement à M. FONFREDE pour sa mise en place



État Civil

Naissance

Le 29 décembre 2022, Menderes et Seren ÖZTÜRK sont devenus les heureux parents d'une petite fille : ÖZLEM.
Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Pacs

Le 9 janvier 2023, Marine LOROTTE et Valentin CLIQUOT se sont pacsés en Mairie.
Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce nouveau couple.

Décès

Madame Hélène ANIOT nous a quittés le 5 décembre 2022, à l'âge de 101 ans.
Madame Louise ADAMSKI est décédée le 31 janvier 2023, dans sa 86^e année.
Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.



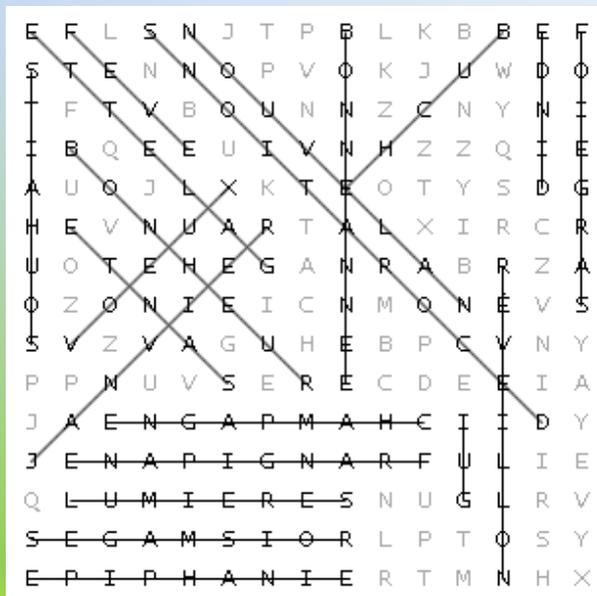
- | | | |
|------------|-----------|-----------|
| ABEILLE | FRAISE | PRINTEMPS |
| ARBRE | JONQUILLE | RENOUVEAU |
| BOURGEON | MUGUET | REVEIL |
| CERISE | NID | SOLEIL |
| COCCINELLE | OISEAU | TONDEUSE |
| CROCUS | PAPILLON | TULIPE |
| FLEUR | POTAGER | |

« Le Printemps »

MOTS MELES



Orientation des mots à trouver



- | | | |
|-------------|------------|------------|
| BONHEUR | FÈVE | NOUVEL AN |
| BONNE ANNÉE | FOIE GRAS | RÉVEILLON |
| BÛCHE | FRANGIPANE | ROIS MAGES |
| CHAMPAGNE | GALETTE | SANTÉ |
| DÉCORATIONS | GUI | SOUHAITS |
| DINDE | JANVIER | VOEUX |
| ÉPIPHANIE | LUMIÈRES | |

« Nouvelle Année »

Résultat de la grille du
numéro précédent



CHAMPEAUX

à 12 Km au Nord-Est de MELUN

Danse de Salon



STAGE

(toutes danses et danses en ligne)

Animé par Marie-France et Philippe

Samedi 1er avril

à 20 h 30

à la salle des fêtes de Champeaux

Petits gâteaux offerts par l'association. A la vente au bar : cidre, soda, Eau, café.

Entrée 12 €, si Réservation par téléphone avant le 25 mars,
puis 15 € sur place.

Isabelle Le Guellaud : 06 80 12 26 68

isabelle.le-guellaud@orange.fr



<https://cal.77.pagesperso-orange.fr/>

Imprimé par nos soins



CHAMPEAUX

à 12 km au Nord-Est de MELUN (77)

Sam. 13 mai

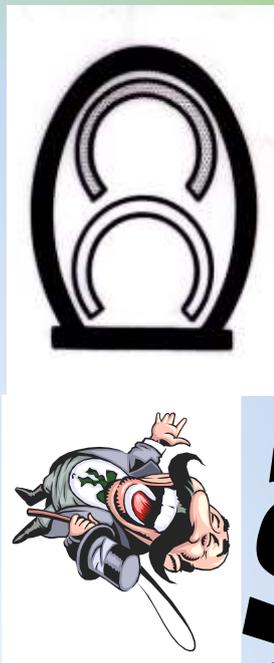
BROCCANTE

Réservation : 06 81 80 44 01

VIDE-GRENIERS

Restauration au Café du village

CHAMPPEAUX



JEUDI 18 MAI (ASCENSION)

A partir de 12.30 à la Campélienne

REPAS DANSANT

4 €

A partir de 15.00 à la Campélienne

THE DANSANT

15 €

Animation Duo SAPHIR et MICHEL
au profit des enfants traités contre le cancer

Réservation obligatoire : 01.60.66.92.54 / bernard.chechin@orange.fr

ACC - IMPRIMÉ PAR NOS SOINS



SÛRE

SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



AVEC



Le conseiller maîtrise de l'énergie, mis à disposition par la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, délivre des conseils **NEUTRES, OBJECTIFS** et **GRATUITS** sur la rénovation énergétique du bâti à destination des particuliers et des professionnels



PERMANENCE EN MAIRIE

COUBERT : Lundi après-midi
GUICHES : Mardi matin
BOMBON : Mardi après-midi
PAMFOU : Jeudi matin
LE CHÂTELET-EN-BRIE (Maison France Services) : Jeudi après-midi

VEZ RENCONTRER VOTRE CONSEILLER
01 60 66 67 63
sure@ccbrc.fr

Uniquement sur rendez-vous



Informations utiles

URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.

NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le **premier lundi** (courant matinée) de chaque bimestre. **Prochain passage le lundi 3 avril 2023.**

Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la **S.A. SACPA** de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

RAMASSAGE DES DÉCHETS (contact SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou contact@smetom-geeode.fr)

Ordures ménagères : tous les jeudis de janvier et février 2023 :
2, 9, 16, 26 et 30 mars, 6, 13, 20, 27 avril 2023.

Emballages : tous les lundis des semaines impaires : lundis 13 et 27 mars, 10 et 24 avril 2023.

Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché) : **réouverture prévue le 06 mars 2023.**
- VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ».
(voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>)

Pour une première inscription, il sera demandé de vous présenter à la Mairie muni(e) d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois qui fera la demande de carte auprès du SMETOM GEEODE.

ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental au 01 64 25 07 30.
Maison des Solidarité 16, place Edmond Rotschild à Tournan-en-Brie.

Possibilité de prise de rendez-vous en ligne <https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices>.

PanneauPocket à CHAMPEAUX



L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie

Nous proposons d'y publier toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations.

Les informations et événements sont notifiés en temps réel.

Plus d'informations sur le site <https://www.panneapocket.com/>

Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous).

Liens utiles

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)

Courriel : mairie4.champeaux.77@orange.fr, Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>

Informations locales

Présence du Maire

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

Mairie

Place du Cloître, tél. 01.60.66.91.88.

Les **lundis** et **jeudis** de 13 h à 17 h 30,
mardis et **vendredis** de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30,
samedis de 8 h 30 à 12 h. **Fermée les mercredis.**

Site internet : <https://champeaux77.fr/>

PERMANENCES

RPI : Ancienne Mairie, Place du Cloître

Tél. : 01.60.66.96.47 ou 09.65.36.71.02

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** :
de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 00 à 17 h 30,

Fermeture les mercredis et samedis

Site Internet : <https://www.sirpacs.fr>

CCAS : s'adresser à la Mairie.

Permanence administrative le mardi de 11 h à 12 h

Agence postale

Rue Guillaume de Champeaux, tél. 3631 (appel non surtaxé)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30,

Samedi : 8 h 30 à 13 h. **Fermée le mercredi.**

Relève du courrier : **Lundi au samedi** à 11 h 30.

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : tous les jeudis*.

Emballages : lundi des semaines impaires*.

Horaires des déchetteries (horaire unique toute l'année) :

	Mormant ⁽¹⁾ et Verneuil-l'Étang	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 20	
Dimanche	Fermé	

* Exceptions jours fériés et **jours précisés en Informations Utiles**

⁽¹⁾ Ouverture du site de Mormant à partir du **6 mars 2023**

Urgences

- **S.A.M.U.** : composez le 15 ou 01.64.10.67.50
- **Pompiers** : 18 **Police** : 17
- **Gendarmerie** : tél. 01.64.51.39.20
- **MU 77** : tél. 0825 826 505 (*Médecins*)
ou tél. 0825 747 737
- **Centre anti-poisons** : tél. 01.40.05.48.48
- **Drogues-Info-Service.fr** 7j/7 de 8 h à 2 h
(appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- **S.O.S. Vétérinaires** : tél. 08.36.68.99.33
- **Gaz** (sécurité dépannage) : tél. 0800 47 33 33
- **Électricité** (dépannage) : tél. 09 72 67 50 77
- **Violences Femmes Infos** : composez le 3919
- **Enfant en danger (SNATED)** : composez le 119

Santé / Bien-être

MÉDECIN :

- **Docteur MONCHI** :
9 place du Marché, tél. 01.60.66.96.96

KINÉSITHÉRAPEUTE :

- **Mme SYLVAIN FIERIN** :
1 rue de la Ferronnerie, tél. 01.60.66.97.79

INFIRMIÈRES :

- **Mmes CARDENNE et VOISIN** :
14 rue Eugène Chassaing, tél. 01.60.66.99.15

MASSAGES BIEN-ÊTRE (praticienne agréée FFMBE) :

- **Mme KATIA GUERINET**
Tél. 06.12.77.49.69
Site internet : katiaguerinet-massages.com
Instagram : [katiaguerinet](https://www.instagram.com/katiaguerinet)

Commerces

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU
Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96
Lundi au vendredi de 7 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30,
samedi de 8 h à 19 h 30 et **dimanche** de 9 h à 13 h.
- **BOULANGERIE** :
place du Marché, tél. 01.60.66.91.55.
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h à 13 h
et de 16 h à 19 h 30, et le **dimanche** de 7 h à 13 h.
Fermée le mardi.
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** : 8 r. de la Ferronnerie
Tél. 01.60.69.97.60 - Fax 01.60.69.95.03
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h,
samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant
7 ter rue de la Libération, tél. 01.60.68.65.89.
Mardi au samedi : midi et soir et **dimanche** midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06.46.30.31.66
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30,
vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** – Alimentation :
Place du Marché, tél. 01.60.66.94.46
Dimanche de 9 h à 13 h,
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 01.64.25.18.34